

ASSOCIATION AMICALE
DES ANCIENNES ÉLÈVES
DU
LYCÉE MOLIERE
71, RUE DU RANELAGH. — PARIS

BULLETIN MENSUEL

N° 1. — Novembre 1911

SOMMAIRE :

- I Réunions du mois.
- II Appel aux Jeunes, aux Sociétaires.
- III Vente de Charité.
- IV Réunion de Bienfaisance.
- V Club Anglais.
- VI Club Allemand.
- VII Vestiaire.
- VIII Maison des Lycéennes.
- IX Décès.
- X Mariages.
- XI Naissances.
- XII Sociétaires et aspirantes nouvelles.
- XIII Examens.
- XVI Changements d'adresses.
- XV Avis et correspondances.

CAHORS & ALENÇON
IMPRIMERIES TYPOGRAPHIQUES A. COUESLANT

1911

ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENNES ÉLÈVES

DU

LYCÉE MOLIERE

71, RUE DU RANELAGH. — PARIS

BULLETIN MENSUEL

N° 1. — Novembre 1911

Réunions de Novembre

- 1° **Réunion de bienfaisance** : Jeudi 9 novembre, 5 h.
 - 2° **Cercle Amical** : Dimanche, 12 novembre, 2 heures.
 - 3° **Club Anglais** : Samedi, 4 novembre, 4 h. 1/2.
 - 4° **Club Allemand** : Mercredi, 8 novembre, 3 h. 1/2.
 - 5° **Vestiaire** : Vendredi, 24 novembre, 2 heures.
-

APPEL AUX JEUNES

Nous rappelons aux élèves des classes de 3^e, 4^e et 5^e qu'il leur suffit, pour être « aspirante », de se faire inscrire chez Madame la Directrice (avec l'autorisation de leur famille). La cotisation est de 2 fr. par an. Le titre d'aspirante leur permettra d'assister à toutes les réunions, de recevoir le Bulletin Mensuel, etc.

Elles pourront ainsi, suivre de près, la vie de notre Association, elles pourront s'initier à tout ce qui la concerne, s'intéresser de loin à ceux que nous aidons, jusqu'au jour où devenues à leur tour « anciennes élèves », elles s'occuperont directement de l'Association.

C'est sur les jeunes, les aspirantes et toutes les futures sociétaires que nous comptons pour faire vivre et progresser plus tard notre Association ; il ne faudra pas toujours laisser aux anciennes le soin de s'en occuper, il serait nécessaire que celles-ci eussent la certitude qu'un groupe d'aspirantes zélées est toujours prêt à venir les remplacer.

Appel aux sociétaires

Nous recevons les lignes suivantes, d'une sociétaire, à laquelle nous demandions de nous décrire, pour le *Bulletin*, les choses intéressantes qu'elle a vues pendant les vacances :

« Mais à quoi cela servira-t-il si, *une fois*, une sociétaire en vacances écrit *une lettre* ? Il faudrait que *tous les mois*, il y eût un petit article sur autre chose que les réunions, cercles, clubs, etc... Cela mettrait un peu de vie parmi ces comptes rendus administratifs, etc , etc... ».

Nous souhaitons vivement que le désir que nous avons toutes, de rendre le *Bulletin* plus attrayant, ne reste pas, cette année encore, à l'état de projet. Que toutes celles, qui ont à dire quelque chose susceptible d'intéresser leurs compagnes, ou de leur rendre service, nous l'écrivent ; il ne s'agit que de rendre notre *Bulletin* plus utile et moins impersonnel.



Avis important

Vente de Charité

Notre vente de Charité aura lieu cette année au Lycée le mercredi 6 et le jeudi 7 décembre. Nous faisons un appel à toutes les bonnes volontés et sommes certaines qu'il sera couronné de succès.

Nous demandons des vendeuses actives qui voudraient bien se charger d'achalander des comptoirs, des sociétaires zélées qui enverraient des cartes etc., etc.

Nous prions toutes celles qui veulent bien nous prêter leur précieux concours de se faire inscrire dès maintenant, et nous les remercions d'avance de l'aide qu'elles voudront bien nous apporter.

RÉUNION DE BIENFAISANCE

Nous nous sommes retrouvées, pour la première fois cette année, dans la salle de l'Association, à l'occasion de la réunion de Bienfaisance du 12 octobre.

Mme la Directrice, Mlle Scott, Mme Fiquet, Mme Mallet, Mlle Dugard et Mlle Schlessler ont tenu à être présentes à cette réunion qui est toujours une des plus importantes de l'année, nous les en remercions bien vivement, plusieurs professeurs nous ont manifesté leurs regrets de ne pouvoir y assister. Nous avons vu avec plaisir, à côté d'un grand nombre d'anciennes élèves, quelques-unes de nos plus jeunes compagnes, de troisième et quatrième année, nous espérons que nos nouvelles aspirantes s'intéresseront désormais à nos occupations.

Mme la Directrice leur fait d'abord un rapide exposé des débuts de la Société de Bienfaisance et leur explique comment cette Société s'est développée dès son origine, grâce au zèle de nos professeurs et des élèves de sixième année d'alors.

1° Colonies de Vacances

Nous passons ensuite à la question des Colonies de Vacances dont les résultats sont tout à fait satisfaisants, 125 personnes en ont profité, un grand nombre d'enfants, puis des jeunes filles et quelques mères de famille.

1° 43 enfants sont partis sous les auspices de la « Ligue Fraternelle » fondée par Mlle Lucie Faure ; 19 d'entre eux ont pu y rester deux mois, dans certains cas les parents eux-mêmes ont réclamé et payé un second mois de séjour ; ils ont, comme tous les ans, été parfaitement soignés et nous ont écrit des lettres enthousiastes.

Trois de nos jeunes filles du Cercle ayant dépassé la limite d'âge de la Ligue Fraternelle ont pu aller, par l'intermédiaire de cette œuvre, à Parthenay ; elles y ont été particulièrement bien traitées.

2° 40 enfants ont pu partir par l'œuvre de : « La Chaussée du Maine » présidée par Mme Frank-Puaux, 8 y sont restés

pendant 2 mois, ils ont été placés chez des paysans et de nombreuses lettres d'éloges et de remerciements sont venues témoigner de leur satisfaction.

3° Nous avons envoyé deux de nos garçons les plus robustes aux « Colonies Scolaires » ils ont pris part à des excursions fort intéressantes. Georges R... a pu y passer 3 semaines avant de commencer à travailler, sa mère écrit à Mlle Scott : « Georges s'est si bien conduit aux colonies qu'à l'unanimité les maîtres et les élèves lui ont décerné la récompense promise au meilleur élève, soit une belle montre avec sa chaîne, je suis sûre, Mademoiselle, que cela vous fera plaisir d'apprendre que c'est un de vos petits protégés qui a été récompensé. » Le frère de Georges R... Adrien, a passé ses vacances chez des paysans, il préfère les travaux des champs aux excursions des Colonies Scolaires ; un troisième enfant était à Hendaye, de sorte que Mme R... a pu passer plusieurs mois à Montgeroult, chez Mme Levé, avec son petit Martial, le pauvre bébé a été complètement remis de sa maladie d'yeux par le grand air et la bonne nourriture, il a engraisé rapidement et sa mère a pu reprendre des forces, ce dont elle avait grand besoin.

4° Trois de nos jeunes filles du Cercle, qui ont difficilement des vacances, sont allées également à Montgeroult et ont été enchantées de leur séjour.

Blanche Pl. a pu passer quelque temps chez une de nos anciennes protégées, Mélanie C... qui est maintenant mariée et habite Etampes.

5° Plusieurs de nos mères de famille, ainsi que trois enfants, sont partis par l'intermédiaire de l'« Œuvre des trois semaines » dirigée par Mme Lorriaud.

6° Nous avons envoyé 28 enfants chez leurs parents grâce au concours des Compagnies de l'Orléans et du P. L. M. qui nous ont accordé des demi-places ; nous avons obtenu des billets jusqu'à la frontière pour Mme L... et ses enfants, qui désiraient aller en Suisse, leur pays natal.

7° Cinq enfants ont passé plusieurs mois à Hendaye, grâce au Dr Sainton ; un autre a été à Romorantin, enfin nous avons obtenu de faire entrer trois enfants malades à Berck.

Une enfant délicate, la petite Marie L..., a pu passer un second mois à la campagne, chez Mlle Duchêne ; elle s'y est fait aimer de tout le monde par sa vivacité d'esprit et sa gentillesse.

Nous décidons de réunir les mères de famille et les enfants ayant été à la campagne le dimanche 22 octobre à 10 heures du matin ; nous nous rendrons compte de cette façon des bienfaits d'un séjour au grand air pour ces pauvres petits Parisiens.

2° Secours de loyers

Mlle Scott nous parle ensuite de plusieurs cas intéressants : les demandes de secours de loyers sont innombrables, les femmes ont eu de la morte-saison et elles ont à peine fini de payer le loyer de juillet qu'arrive celui d'octobre.

Le loyer entier devra être donné, pour ce trimestre, à Mme Th..., mère d'une de nos plus gentilles habituées du Cercle ; la pauvre femme, qui est en ce moment à l'hôpital Boucicaut, a la fièvre typhoïde.

Nous avons donné un secours de 30 francs à Mme M..., couturière, qui vit avec sa sœur et ses deux enfants, et que son vieux père ne peut guère aider ; ils sont allés à la campagne, par l'« Œuvre des trois semaines ». Nous décidons de leur faire envoyer des provisions.

Mlle Scott nous parle aussi de Mme Th... restée veuve avec quatre enfants et qui est obligée de déménager de nouveau ; les rares logements, encore libres, sont d'un loyer beaucoup trop élevé pour elle, nous nous voyons obligées de l'aider à entrer dans une maison du Point-du-Jour, en lui payant son premier terme.

M^{me} la Directrice nous parle d'un M. D... malade et père de six enfants et qui désirerait entrer comme chauffeur à la Compagnie générale des Taxi-autos ; nous décidons de lui avancer la caution demandée, 250 fr., espérant que ce métier en plein air lui rendra la santé et lui permettra de gagner sa vie et celle de ses enfants.

Enfin nous fixons la date du prochain Cercle Amical au dimanche 12 novembre et nous nous occupons de la Vente de Charité.

3^e Vente de Charité

Nous ne savons pas encore le montant exact de la somme que nous aurons à donner pour les Colonies de Vacances, ce sera environ 4.000 francs, c'est-à-dire, à peu près le produit de la Vente de Charité de l'année dernière. Si nous voulons que le résultat de nos Colonies soit aussi satisfaisant l'an prochain, il faut que notre vente soit un vrai succès.

Nous en fixons dès maintenant la date au mercredi 6 et au jeudi 7 décembre.

Plusieurs comptoirs s'organisent spontanément parmi les personnes présentes : M^{lles} J. Lévy, E. Dreyfus etc. en formeront un, tandis que Marthe Dreyfus pense en organiser un de quatrième année avec ses compagnes de classe.

Les élèves de troisième année présentes à la réunion cherchent les moyens de faire un comptoir pour leur classe.

M^{lle} Duchêne, ainsi que chaque année, nous apportera son concours avec l'aide de plusieurs de ses compagnes.

M^{me} Noiré s'offre dès maintenant pour organiser le comptoir des professeurs.

La réunion préparatoire à la Vente de Charité est fixée au jeudi 9 novembre et nous nous séparons très tard après une séance si bien remplie.

CLUB ANGLAIS

The English Club held its meeting on Thursday October 11th. First, the day of the following meetings was chosen. Some of the members who are anxious to attend the meetings regularly are always engaged on Thursdays. In consequence it was decided for our meetings to take place on Saturdays. The next meeting will therefore be held on Saturday November 4th at 4,30. We hope that many will be able to join us.

After the day of the meeting was settled we had the pleasure of hearing Miss Scott and a few members talk of their stay in England during the holidays. They dwelt on the performances of some plays of Shakespeare given by the

Shakespeare Society at Stratford-on-Avon. A general talk then ensued and the interpretations of some modern actors of Shakespeare's plays were discussed.

CLUB ALLEMAND

Am Mittwoch, den 11 Oktober, fand die Versammlung des deutschen Vereins statt. Anwesend waren nur Madame M. Lévy, G. Halphen, S. Duchêne, S. Bon, A. Nathan und eine junge Elsässerin : Fräulein Hirtz. Es freute uns sehr dieses neue Mitglied zu begrüßen. Wir vermissten Fräulein Schach, die aus Gesundheitsrücksichten zu Hause bleiben musste. Hoffentlich geht es ihr, nächstes Mal gut, und haben wir die Freude sie unter uns zu sehen. Trotzdem plauderten wir gemütlich zusammen ; Frl. Hirtz sprach von ihrer Heimat ; A. Nathan erzählte von ihrem Leben in Deutschland, wo sie ein paar Monate zugebracht hatte. Es wurde beschlossen, dass wir kurze Novellen zusammen lesen wollten ; es wäre auch sehr zu wünschen, dass die Mitglieder Komödien spielten ; nur Schauspielerinnen fehlen augenblicklich dazu. Hoffentlich finden sich zahlreichere Mitglieder ein, am Mittwoch, den 8, November um halb vier.

Vestiaire

Mademoiselle C. Douchez, qui, l'année dernière, s'était avec tant de zèle, occupée de réorganiser les réunions du Vestiaire, est forcée, pour quelques mois, d'abandonner ces réunions.

Elle serait néanmoins très heureuse de voir cette œuvre s'étendre ; c'est donc en son nom et en pensant à l'utilité du Vestiaire que nous prions toutes nos compagnes qui ont des loisirs de venir nombreuses aux réunions et de demander à l'une d'entre elles de vouloir bien diriger et continuer l'œuvre qui nous permet de venir en aide à tant de nos familles.

Maison des Lycéennes

Nous recevons, de la *Maison des Lycéennes*, une petite brochure ; nous ne pouvons reproduire, dans notre Bulletin, les jolies photographies qui l'ornent ; le jardin ombragé, la claire salle à manger, la chambre simple, meublée avec goût, mais cela intéressera certainement nos sociétaires, de connaître les règlements de la maison, dont voici quelques extraits :

« La *Maison des Lycéennes*, fondée par l'*Union française des Associations d'anciennes élèves des lycées et collèges de jeunes filles*, est destinée à recevoir les sociétaires que les nécessités de leur carrière obligent à venir achever leurs études à Paris.

Cette maison, située près de la Sorbonne, dans le voisinage des grandes Ecoles et dans un quartier très aéré est elle-même précédée d'un grand jardin. Les associées y trouveront pour un prix modéré, en même temps qu'un confort matériel indispensable, la sécurité morale, une direction éclairée et un milieu en harmonie avec leurs habitudes et leur travail.

Ce n'est ni l'internat, avec ses règles inflexibles et sa surveillance de tous les instants, ni la pension de famille, avec sa liberté absolue et ses fâcheux voisinages. C'est une véritable maison familiale où, chacune, tout en acceptant le règlement nécessaire, conserve une liberté en rapport avec son âge et ses occupations.

Toutes y trouveront toujours, avec un appui et des conseils, une amicale sympathie. »

RÈGLEMENT

ARTICLE PREMIER.

La *Maison des Lycéennes* peut recevoir les membres actifs des associations adhérant à l'Union et, sous condition d'entrer dans l'Union comme membres honoraires, les anciennes élèves des établissements d'enseignement secondaire public

de jeunes filles appartenant à des établissements qui n'ont pas d'association ou dont les associations n'ont pas encore adhéré à l'Union.

ART. 2.

Toute jeune fille désirant entrer dans la *Maison des Lycéennes* devra adresser sa demande motivée à la Présidente de l'Union. A cette demande devront être joints :

1° Comme références : a) une lettre de la Directrice de l'établissement d'enseignement secondaire où elle a fait ses études ; b) une lettre de la Présidente de son Association ;

2° Son bulletin de naissance ;

3° Un certificat médical constatant qu'elle jouit d'une bonne santé et n'est atteinte d'aucune maladie contagieuse.

ART. 3.

La *Maison des Lycéennes* peut recevoir :

1° Des pensionnaires en séjour à Paris ;

2° Des associées de passage à Paris ;

3° Des associées venant prendre à la Maison, après avertissement, d'une façon passagère ou habituelle, un ou plusieurs repas.

ART. 4.

Chaque pensionnaire doit payer le prix de sa pension par mois et d'avance (Le mois de pension part du 1^{er} ou du 15). Elle doit, en cas de départ, prévenir la directrice un mois d'avance. Tout mois commencé est dû en entier.

Chaque associée de passage à la *Maison des Lycéennes*, paye sa pension par jour et d'avance. Au moment de son départ elle doit prévenir la Directrice avant midi, etc. etc.

ART. 13

Tout membre actif des Associations adhérant à l'Union pourra, après décision du Conseil d'administration, suivant la place disponible et moyennant une cotisation de 10 francs par an, se servir de la salle d'études.

Prix

1° Les prix pour les pensionnaires en séjour à la *Maison des Lycéennes* sont :

Pour les chambres à 2 lits, de **80 à 95** francs par mois ;

Pour les chambres à un lit, de **90 à 120** francs par mois.

2° Les prix pour les associées de passage à la *Maison des Lycéennes* sont :

Pour les chambres à 2 lits, **4** francs par jour ;

Pour les chambres à 1 lit, **5** francs par jour (éclairage et service compris).

3° Le prix d'un repas pris isolément est de **1 fr. 20** ou **1 fr. 10** par abonnement.

Le prix de pension comprend la chambre et les 3 repas (vin compris). L'éclairage des chambres et le blanchissage sont entièrement à la charge des pensionnaires.

Les pensionnaires doivent se munir de draps, serviettes de toilette et serviettes de table.

Heures des repas

Le matin de 7 à 8 heures. Déjeuner à midi 1/4. Dîner à 7 h. 1/4.

Pour tous renseignements ; s'adresser à M^{lle} DESPREZ, Président de l'Union, 23, Quai d'Orsay.

Décès

L'Association vient d'être frappée d'un deuil : une de nos sociétaires, Mme Rodriguez Elie (Marion Hahn), est morte au mois d'août. Une maladie de quelques jours l'a enlevée brusquement, à l'âge de 26 ans, à l'affection des siens.

Elle revenait toujours chaque année au Lycée, où elle retrouvait des sympathies que lui avait attiré sa nature aimable. Elle laisse un petit garçon. Nous envoyons à sa famille l'expression de toute notre douloureuse sympathie.

On annonce la mort de :

M. Ferdinand Fontainas, frère de Mlle Andrée Fontainas.

M. Gaston Paris, mari de Mme G. Paris (Emilie Rinck).

M. Petsche, grand-père de Mme de Peyster (Valérie Petsche) et de Mlle Elise Petsche.

M. Valentino, oncle de Mme Barbet (Marcelle Valentino).

M. Bertsch, père de Mlles Marie-Thérèse et Madeleine Bertsch.

M. Clapon, beau-père de Mme Clapon, professeur au Lycée.

Mme Schmid, mère de Mme Courtenay-Hensler (Sophie Schmid).

Mme d'Houdain, grand-mère de Suzanne d'Houdain.

M. Lelièvre, père de Mlle Marguerite Lelièvre, trésorière de l'Association.

M. Bertrand, grand-père de Madame Noiré (Madeleine Laborie).

Nous prions nos compagnes de recevoir l'expression de nos sentiments de sympathie.



Mariaôes



Nous sommes heureuses d'apprendre le mariage de :

Mlle Marcelle Guntz avec M. Louis Reyss.

Mlle Marcelle Valentino avec M. Auguste Barbet, ingénieur civil.

Mlle Yvonne Petit avec M. Georges Yzabel.

Mlle Madeleine Lévi-Alvarès avec M. André Hovélaque, ancien interne des Hôpitaux.

Mlle Gabrielle Progneaux avec M. Gasnier, ingénieur des arts et manufactures.

Mlle Germaine Levril avec M. Raymond Warin, commissaire priseur au département de la Seine.



Naissances

M. et Mme Baldenweck (Marcelle Allard) nous font part de la naissance de leur fils André.

M. et Mme Chorât (Marguerite Finet) nous font part de la naissance de leur fille Marie-Joséphine-Adrienne.

M. et Mme Henri Durkheim (Marie Halphen) nous annoncent la naissance de leur fils Jean.

M. et Mme Wapler (Madeleine Imbert) nous annoncent la naissance de leur fille Claire.

M. et Mme Marchand (Louise Bondonis) nous font part de la naissance de leur fils Georges.

M. et Mme Georges Gaillard (Suzanne Morice) nous font part de la naissance de leur fils Pierre.

M. et Mme Billaudot sont heureux de nous annoncer la naissance de leur fils Gérard.

M. et Mme Dambourgès nous font part de la naissance de leur fille Marie-Thérèse.

M. et Mme Gouley (Marguerite Bompard) nous font part de la naissance de leur fils Jacques.



Sociétaires Nouvelles

Madeleine Fourcault, 21, boulevard Beauséjour.

Manuela Cassilla, 101, avenue Henri Martin.

Madeleine Beigner, 5, avenue Montespan.

Berthe Brunet, 127 bis, rue du Ranelagh.

Juliette Baud, 46, rue Balagny.

Mathilde Paulfan, 9, rue de Labordère, Neuilly-s/-Seine.

Jeanne Daguillon, 33, rue Greuze.



Aspirantes Nouvelles

Mathilde Cormier, 12, boulevard Emile Augier.

Suzanne Rouffilange, 13, rue de Siam.

Examens

Certificat de physiologie générale et de géologie

Camille Merwart.

Diplôme d'études supérieures (Lettres)

Louise Rousselot.

Diplôme d'études supérieures (Anglais)

Marguerite Poussin.

Marguerite Radais.

Royal Society of arts advernid English examination (à Oxford)

Marguerite Poussin.

Certificat d'aptitude (Sciences)

Marguerite Smith.

Certificat d'aptitude (Lettres)

Françoise Jullien.

Baccalauréat (Latin-Langues)

Manuela Cassilla.

Brevet Supérieur

Lucile Doumer.

Brevet Elémentaire

Mathilde Cormier.

Germaine Laborde.

Clotilde Knobel.

Suzanne Maire.

Germaine Kopp.

Madeleine Michel-Briand.

Madeleine Laborde.

Anne-Marie Odier.

Diplôme de fin d'études

Suzanne Azoulay.

Juliette Baud.

Marianne Barsky.

Andrée Beaulavon.

Madeleine Bergner.
Henriette Bertrand.
Berthe Brunet.
Marguerite Bruniaux.
Jeanne Cauvet.
Manuela Cassella.
Jeanne Daguillon.
Lucie Delabarre.
Sylvia Deloncle.
Andrée Devinat.
Marthe Feuillié.
Madeleine Foucault.
Alice Goupillière.

Nadia Kritchewsky.
Yvonne Labarre.
Marie-Thérèse Lamarche.
Madeleine Laurent.
Julie Lehmann.
Marguerite Mayniel.
Perrine Mesple.
Madeleine Michel-Briand.
Marie-Thérèse Mullot.
Mathilde Paulian.
Sabine Pontsevrez.
Suzanne Rémont.

Certificat d'études secondaires

Madeleine Babin.
Renée Bergman.
Germaine Bernheim.
Suzanne Bernot.
Cécile Bril.
Dorothy Bullock.
France Chalufour.
Marthe Dreyfus.
Marcelle Fritsch.
Stéphanie Grünwald.
Marguerite Hannotin.
Lucy Hovelacque.
Denise Kahn.
Marguerite Kopp.
Jane Lazard.
Antoinette Lecoq.
Henriette Léon.
Suzanne Louppe.
Germaine de Madières.

Annette Mention.
Rosita Mir.
Yvonne Morel.
Madeleine Parsy.
Jeannine Picard.
Alice Pomaret.
Jenny Richard.
Suzanne Roux.
Elise Salignac.
Suzanne Sers.
Marie-Thérèse Suarez de Mendosa.
Madeleine Taupain.
Marie Tisserand.
Germaine Turpin.
Andrée Voreaux.
Charlotte Wiersnberger.
Suzanne Wund.



Changements d'adresses

Mlle Hembacher, 74 rue de Bellevue, Boulogne.

Mme Baldenweck (Marcelle Allard), 20, avenue de La Motte Piquet.

Mme A. Loebenberg (Caroline Polack), 194, boulevard Malesherbes.

Mme H. de Peyster (Valérie Petsche), 3, rue Ancelle (Neuilly-sur-Seine).

Mme Job (Germaine Bloch), 11, Square Ste-Croix-de-la-Bretonnerie.

Mme Arin (Jeanne Mispoulet), 19, Impasse Sidi-Abd-er-Raouf, rue El-Marr (Tunis).

Mlle Marcelle Bourgerie, 71, Boulevard Richard Wallau à Puteaux.

Mme Hugues (Marguerite Clar) Hôtel Mignon, rue Cotta à Nice.

Mme Edwin Harrison (Hélène Thomas) Moulmein Rubber Plans, Ltd. Kivanbla. C/o Postmaster Mudôn. Moulmein. Burmah. Birmanie (Indes Anglaises).

Avis et Correspondance

Bulletin. — Les sociétaires assez aimables pour vouloir bien faire les compte-rendus des différentes réunions, sont instamment priés :

1° De n'écrire que d'un côté de la feuille.

2° D'envoyer leur article **AVANT LE 16 DE CHAQUE MOIS** à M^{lle} Andrée Karpelès, 27 rue du D^r Blanche. 16°.

Les sociétaires et aspirantes qui dorénavant ne recevront pas le bulletin les premiers jours de chaque mois sont priées d'en aviser immédiatement, Madame Noiré, 2, rue de Paradis qui leur enverra de suite un autre exemplaire.

Changements d'adresse. — Les sociétaires sont priées de prévenir le plus tôt possible, Madame Noiré, 2 rue de Paradis, de leurs changements d'adresse afin d'éviter tout retard dans l'envoi du bulletin.

Correspondance. — Nous prions les sociétaires de vouloir bien adresser les lettres destinées aux membres du bureau au domicile de celles-ci et **non** au Lycée.

Adresse des membres du bureau :

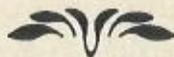
M^{lle} A. Karpelès, présidente, 27 rue du Dr Blanche.

M^{me} Lévy (Sophie Bernheim), vice-présidente, 139 rue Lafayette.

M^{lle} Lelièvre, trésorière, 8 rue Antoine Roucher.

M^{me} Noiré, secrétaire, 2 rue de Paradis.

Bibliothèque. — M^{lle} Dardet, bibliothécaire, 127 rue du Ranelagh et M^{lle} Charlotte Douchez, 10 rue Molitor (bibliothécaire-adjointe), rappellent aux sociétaires de province que celles-ci peuvent demander des livres à la Bibliothèque de l'association.



Le Gérant : A. COUSSLANT.

CAHORS & ALENÇON, IMPRIMERIES A. COUSSLANT. — 14.789